



Journal de l'Union des Associations d'Archers du Nord de la France

Réalisation : DIDAC-INFO62 - Pascal KACZMARSKI - 382, Le BIBROU - 62575 HEURINGHEM
 06-81-81-71-16 - didac.info62@orange.fr <http://www.journal-archer.fr>

Calendrier des Tirs

JANVIER 2021:

Sam	30	Saint Omer S
Dim	31	Dunkerque S

FEVRIER:

Lun	1	Caestre Driehoek .S.
Sam	6	Ghavelde .S.
Dim	7	Aire Sur La Lys .S.
Lun	8	Caestre Driehoek .S.
Sam	13	Arneke .S.
Dim	14	Wizernes .S.
Lun	15	Caestre Driehoek .S.
Sam	20	Coudekerque .S.
Dim	21	Bambecque .S.
Lun	22	Caestre Driehoek .S.
Sam	27	Boeschepe .S.
Dim	28	Calais .S.

MARS :

Lun	1	Caestre Driehoek .S.
Sam	6	Hoymille .S.
Dim	7	Congrès UAANF 2021
Lun	8	Caestre Driehoek .S.

COMMUNIQUE DE L'UAANF

Chers Amis Archers,

Nous voici en 2021, toujours sous la coupe de cette terrible pandémie, et, malheureusement l'avenir immédiat ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices.

Malgré cela, il nous faut quand même préparer la prochaine saison et son point de départ : **le Congrès annuel**. Nous maintenons la date habituelle du 1er dimanche de mars, tout en sachant qu'il sera certainement nécessaire de la reculer afin de disposer d'une salle et d'être autorisés à nous rassembler, ou, de revoir son déroulement à une date ultérieure.

Depuis près d'un an, l'activité sportive et ludique de notre fédération est à l'arrêt. Votre Comité et son bureau continuent d'assurer la gestion administrative. C'est ainsi que, comme l'autorise la loi en raison de la crise sanitaire et économique, nous avons demandé de renégocier nos contrats d'assurances. Les résultats de cette action nous permettent de ne pas réclamer les 6 € d'assurances prévus en 2021. Pour résumer, tous les archers fédérés en 2020 sont réinscrits en 2021 sans avoir rien à régler. Seuls les nouvelles inscriptions devront s'acquitter de la cotisation :

- 23 € pour les adultes sportifs (17 +6)
- 13 € pour les jeunes sportifs (7 +6)
- 17 € ou 7 € pour les loisirs.

C'est une faible consolation, mais c'est hélas, la seule bonne nouvelle que nous pouvons vous donner actuellement.

L'espoir d'en finir avec cette épidémie viendra certainement de la vaccination lorsque celle-ci pourra être prodiguée au plus grand nombre, mais en attendant, restons sérieux, ne prenons pas de risques inconsidérés et respectons les gestes barrières. Ce n'est qu'en nous comportant en personnes responsables que nous pourrons freiner la propagation du virus.

Alors, soyez patients, prenez bien soin de vous et de votre entourage en attendant de nous retrouver sur les terrains en bonne santé.

Bon Courage à tous, amicalement.

Le Comité

MESSAGE DU SECRETAIRE ADMINISTRATIF

Chers Amis Archers,

Pour raisons personnelles, je ne pourrais pas être joignable pour la période du 28/01 au 8/02/2021. Cependant, je ne manquerais pas de répondre à vos questions et messages dès mon retour.

Merci de votre compréhension

Georges GOSSAERT
 Secrétaire Administratif UAANF

Prochaine parution le **10 Mars 2021**

Le 105^{ème} CONGRES de l'U.A.A.N.F. - Invitation

Madame, Monsieur et cher collègue,

J'ai l'honneur, au nom du Conseil d'Administration de l'Union, de vous inviter à assister au Congrès annuel de l'U.A.A.N. F, qui aura lieu le dimanche 7 mars 2021, à 15 heures, au Driehoëk à Caëstre. (**Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire**)

Vous voudrez bien, si vous êtes retenu par un cas de force majeure, vous faire remplacer et représenter par un collègue délégué, muni de pouvoir.

Sur demande, la parole sera donnée par le Président de séance au Président d'association ou au délégué muni de pouvoir.

Le sort désignant une association pour les tirs fédéraux, de Conseils Généraux ou autres, celle-ci ne sera retenue que si elle est représentée par un délégué au Congrès.

PROGRAMME de la JOURNÉE :

- ➡ A 9 heures 30 : Réunion du Conseil d'Administration.
- ➡ A 12 heures 30 : Repas en commun au Driehoëk à Caëstre.

Menu : Sous réserve (COVID 19)

- ➡ À 15 heures : Congrès.

Voici quelques avis :

COTISATION FÉDÉRALE

La cotisation fédérale pour 2021 est fixée à :

- LICENCE SPORTIVE :

Fédération	-17 Euros pour les adultes	+ Assurance = 6,00 € Soit 23.00 Euros
Fédération	-7 Euros pour les jeunes	+ Assurance = 6,00 € Soit 13.00 Euros

- LICENCE LOISIR :

-17 Euros pour les adultes
- 7 Euros pour les jeunes

Par ailleurs, suite à l'annulation de la majeure partie des tirs en 2020, le comité UAANF a décidé que toutes les personnes inscrites en 2020 (Sportives et Loisirs) dans leur société, ne devront pas régler leurs cotisations fédérales et assurance pour 2021 ainsi que l'engagement de la Coupe Jean Marie WAËLS cotisé en 2020.

Pour les jeunes qui changent de catégories en 2021 jeune/adulte vous devrez vous acquitter de la différence de la cotisation fédérale soit 10 €.

Toutefois pour la coupe Waëls la société qui engage moins d'équipe par rapport à 2020, se verra rembourser du nombre non engagée.

Il vous sera remis, le jour du Congrès :

1- Les bulletins de vote pour le renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration. Vous trouverez dans le présent journal l'Archer, la liste des candidats

2- Les imprimés (coupons) de qualification pour les tirs de 2020 comptant pour le Championnat de U.A.A.N.F. (**Merci de vous servir des imprimés qui vous ont été remis au congrès 2020**)

ATTENTION ATTIRÉE

(Cartes qualificatives pour le championnat de France toutes catégories)

Modalités d'utilisation des feuillets (cartes qualificatives) :

- ➡ Le premier feuillet comporte quatorze coupons perforés. Chaque coupon représente un honneur ou côté qualificatif, à remettre à l'archer ayant abattu, après inscription **des NOM, PRÉNOM (en entier) et société de l'intéressé, ainsi que la date du tir de championnat.**
- ➡ Le second feuillet doit être adressé, **dès le lendemain du tir** au Secrétaire Administratif (ainsi que les coupons correspondant aux oiseaux non abattus).
- ➡ Le troisième feuillet peut être **éventuellement** envoyé au journal l'Archer. Par contre, il **est important** d'envoyer au journal l'archer, à l'adresse : didac.info62@orange.fr, le compte rendu du tir **rédigé sous format Excel**, en respectant le formulaire mis à disposition sur le site du journal (Adresse : www.journal-archer.fr/formulaires.html).

IMPORTANT :

En cas de tir Fédéral, de Conseil Général, Médailles, ou autre, (doté de lots fédéraux), il est **obligatoire** de fournir au Secrétaire Administratif, la liste nominative des archers ayant abattu un lot fédéral, ou qui leur a été attribué par le sort. (Une liste type sera fournie aux sociétés concernées à l'occasion du Congrès).

Il est rappelé que les annonces de tirs de championnat ainsi que leurs résultats doivent obligatoirement paraître dans le journal l'Archer.

Pour éviter les erreurs d'impression, il est conseillé d'écrire en majuscules d'imprimerie. D'autre part, ne pas omettre la société ORGANISATRICE.

Les annonces de tirs doivent être adressées au journal l'Archer environ trois semaines à l'avance pour faciliter la mise en page de celui-ci.

EFFECTIFS 2021

Vous avez reçu, courant octobre, les listings informatiques d'effectifs 2020, concernant votre société :

1°- la liste des membres "sportifs"

2°- la liste des membres "loisirs"

Vous avez pu les vérifier, et éventuellement les modifier.

Pour la saison 2021, il vous suffit de renvoyer au Secrétaire Administratif,

M. GOSSAERT Georges, 236 rue du BOISMESNIL, 59640 DUNKERQUE, avant le 15 FÉVRIER 2021,

Les mêmes listes d'effectifs après avoir rayé, éventuellement le nom des démissionnaires (décès, démissions, changement de société sportive, ...)

Prière d'y indiquer la nationalité des archers étrangers.

Pour les effectifs complémentaires (nouveaux adhérents), il y a lieu d'utiliser les imprimés vierges U.A.A.N.F. : imprimés pour les licences sportives et pour les licences loisirs.

Pour les **changements de société sportive, c'est la nouvelle société** qui se charge de la demande de licence, en joignant **obligatoirement** la licence 2020.

Pour les changements de catégorie : Juniors devenant seniors, (nés en 2002) ou minimes devenant juniors, (nés en 2006), le listing a déjà été modifié en conséquence, prière de le vérifier.

Les timbres 2021, seront distribués lors du Congrès.

À tout moment de l'année, vous pouvez demander le renouvellement des licences qui ont été égarées, au Secrétaire Administratif.

Dans ce cas, prévoir une enveloppe affranchie à l'adresse de l'intéressé pour la réponse. Procéder de la **même manière** lors d'un **complément d'effectif individuel**.

Pour les compléments d'effectif SPORTIF en cours d'année, prière d'envoyer les coordonnées de l'intéressé sur papier libre en précisant **obligatoirement** le NOM, Prénom, la société SPORTIVE et la **date de naissance** (pour les jeunes de 18 ans et moins).

PAIEMENTS

Les paiements doivent adressés au Secrétaire Administratif :

Georges GOSSAERT, 236 Rue du BOISMESNIL, 59640 DUNKERQUE.

En y joignant l'imprimé prévu à cet effet que vous avez reçu en même temps que les listes d'effectifs.

Prière de bien remplir toutes les rubriques :

- Nombre de licences : **distinguer les jeunes des adultes, et les SPORTIFS (Assurance comprise) des LOISIRS.**
- Nombre d'équipes en Coupe J. M. WAELS

IMPORTANT : Établir les chèques à l'ordre de l'U.A.A.N.F.

Le Secrétaire Administratif reste à votre disposition pour répondre à toute question concernant les effectifs (ou autre en rapport avec la présente. Tel : 03 28 21 58 63 - uaanf.gossaert@numericable.fr)

ATTENTION :

Les compléments d'effectifs en licence "LOISIRS" ne seront plus acceptés, après la date du Congrès.

La liste d'archers fédérés en licence loisir envoyée en début de saison ne pourra donc plus être modifiée, après le 7 mars 2021.

Il est inutile d'adresser du courrier dans ce sens au Secrétaire Administratif.

Seuls seront acceptés, les compléments d'effectifs en licence "SPORTIVE", c'est à dire, les nouveaux archers, et ce, jusqu'à la date du dernier tir de la saison comptant pour le championnat.

Aucune compétition ne sera valable (Chef de perche, qualifications pour le championnat, lots fédéraux) si l'archer concerné n'est pas fédéré, c'est à dire :

- inscrit au Secrétariat Administratif
- et ayant réglé le montant de la **licence assurance**.

DISTINCTIONS

Envoyez, au plus tôt, et pour le 1^{er} Février 2021, dernier délai, au Secrétaire Administratif :

- Toutes correspondances sur la vie de votre association en 2020.

- Le nom de vos sociétaires décédés depuis le dernier Congrès.

- les demandes de diplôme de cinquantenaire.

- les demandes de Médaille d'honneur (25 années de fédération y compris 2020). Il y a lieu de préciser éventuellement, les diverses sociétés d'appartenance de l'intéressé, l'année de naissance et le nom de jeune fille pour les dames mariées.

La médaille de l'Union peut être attribuée avant 25 ans à certains archers âgés. Dans ce cas, prière d'indiquer l'âge du récipiendaire. A titre d'exemple, 15 années de fédération suffisent pour une personne âgée de 70 ans ou plus, et 20 années suffisent pour une personne âgée de 60 ans. La médaille ne peut être décernée avant l'âge de trente et un ans, même dans le cas où l'intéressé compte vingt-cinq années d'inscription à l'Union.

P.S. : Lorsque vous envoyez du courrier au Secrétaire Administratif concernant des objets différents, prière de dissocier ceux-ci en feuillets distincts (par exemple : Demande de diplôme de cinquantenaire et demande de médaille ; établir deux listes distinctes, ceci afin de faciliter le classement)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur et cher collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président de l'UAANF
H. MURRAY

Le Secrétaire Administratif,
G. GOSSAERT

IL NE SERA PAS ENVOYÉ D'INVITATION AU CONGRES, NI D'ORDRE DU JOUR, la présente insertion en TENTANT LIEU.

CONGRES du 7 MARS 2021 - ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

15 H: **Ouverture** par Monsieur *MURRAY Hubert*, Président de l'U.A.A.N.F.

1. **Appel des associations fédérées;** Désignation des délégués.
2. **Présentation des candidats** pour les Élections du Tiers des Membres du Conseil d'Administration.
3. **Renouvellement** du Tiers des Membres du Conseil d'Administration.
4. **Compte rendu moral** par le Secrétaire Général Pascal KACZMARSKI: Nécrologie; Distinctions; Médailles d'Honneur; Activité et compte rendu du Secrétaire et de la Commission Administrative.
5. **Compte rendu financier** par le Trésorier Général Philippe POTTIEZ
 - Rapport des vérificateurs aux comptes - Vote sur l'approbation.
6. **Compte rendu Assurances;** par le responsable assurance Jérôme RUBBEN.
7. **Lecture du tirage au sort** de la Coupe Jean Marie WAELS 2021.
8. **Résultats du renouvellement** du tiers des Membres du Conseil d'Administration.
9. **Calendrier des tirs** organisés par l'U.A.A.N.F.
 - Erreurs ou anomalies à signaler au responsable du calendrier.
10. **Journal l'Archer:** Gratuit par site web,
11. **Concours et Tirs** organisés par l'U.A.A.N.F. en 2021:

11.1. Championnat de France toutes catégories: Dimanche 27 juin à HERZEELE

- Suppléant 2022 : DUNKERQUE Alliance
- Suppléant 2023 : PETITE SYNTHE Union
- Suppléant 2024 : PETITE SYNTHE Francs Archers
- Suppléant 2025 : MOULLE.

11.2. Championnat de France des jeunes: Samedi 17 Juillet, à Saint OMER

- En 2022 : WIZERNES
- En 2023 : TERDEGHEM
- En 2024 : BAILLEUL (Sous réserve).

11.3. Championnat de France Féminin: Jeudi 13 Mai, à COUDEKERQUE BRANCHE

11.4. Championnat de France des Vétérans: Vendredi 11 Juin, à ESQUELBECQ

- En 2022; RUMINGHEM
- En 2023; KILLEM
- En 2024 : CALAIS
- En 2025 : HONDEGHEM

11.5. Challenge de l'Union: HOUTKERQUE, Saint Sébastien, jusqu'au 31 août.

11.6. Challenge des Jeunes; ARNEKE, La Fraternelle, du 1 Juillet au 31 Août. Mise : 10 Euros

11.7. Tir de l'Empereur: EPERLECQUES Centre, le Dimanche 13 Juin.

11.8. Coupe Jean Marie Waels: Finale à cinq équipes le Samedi 12 Septembre sur le stand de la Saint Sébastien d'HERZEELE

- Mise 10 Euros par équipe (le nombre d'équipes n'est pas limité).
- Tirage au sort du 1^o tour, le jour du Congrès, au Drieboëk.

11.9. Coupe des Coupes: Finale sur le stand de la Société Saint Sébastien de CAËSTRE, le samedi 18 Septembre.

- **Ordre de tir : équipe ayant remporté :**
 - 1° - la Coupe Terrienne
 - 2° - la Coupe Artois
 - 3° - la Coupe Maritime
- **Finales des coupes de secteur**
 - Artois : le Samedi 28 Août à RACQUINGHEM
 - Maritime; le Dimanche 29 Août à BRAY DUNES
 - Terrienne : le Samedi 28 Août à CAËSTRE St Séb

11.10. Trente Deuxièmes Rencontres Fédérales: BAYENGHEM, Saint Sébastien - Samedi 21 et dimanche 22 Août

- Candidat pour 2022 : MERVILLE
- Candidat pour 2023: MOULLE
- Candidat pour 2024 : MERRIS
- Candidat pour 2025 : RACQUINGHEM

11.11. Championnat d'Europe : OVEZANDE (Pays BAS) - Samedi 14 et Dimanche 15 Août

- En 2022 : Ghyvelde (France)
- En 2023 : Belgique
- En 2024 : Pays Bas
- En 2025 : Bailleul (France) sous réserve, Loon Plage (France) (Sous Réserve)
- En 2026 : Belgique
- En 2027 : Pays Bas
- EN 2028 : Bray Dunes / Leffrinckoucke (France – Sous réserve)

11.12. Tir des Médaillés: AIRE SUR LA LYS, le Mercredi 16 Juin

- En 2022: RINXENT
- En 2023 : ZUYDCOOOTE
- En 2024 : HOUTKERQUE

11.13. Tirs Fédéraux:

- En Artois: 2020 AUDRUICQ le Samedi 27 mars 2021
BAYENGHEM le Dimanche 16 mai 2021
BETHUNE le Lundi 24 mai 2021
- 2021 BLEUE MAISON le Lundi 31 mai 2021
MARQUISE le Vendredi 13 août 2021
RINXENT le Mercredi 11 août 2021
- En Flandre Maritime: 2020 CAPPELLEBROUCK le Dimanche 18 juillet 2021
ZUYDCOOOTE le Samedi 10 juillet 2021
- 2021 HERZEELE le Samedi 8 mai 2021
HONDSCHOOTE le Samedi 16 octobre 2021
WATTEN le Lundi 14 juin 2021
- En Flandre Terrienne: 2020 HOUTKERQUE le Samedi 14 août 2021
RENESCURE le Dimanche 20 juin 2021
WALLON CAPPEL le Samedi 10 avril 2021
- 2021 BAVINCHOVE le Lundi 9 août 2021
EECKE le Lundi 26 juillet 2021
LILLE le Dimanche 30 mai 2021

Remise des lots fédéraux aux sociétés bénéficiaires pour 2021

Tirage au sort pour 2022: Artois :
Maritime :
Terrien :

11.14. Tirs des Conseils Généraux:

- En 2020

En Artois:	BLEUE MAISON le Dimanche 8 août 2021
En Flandre Maritime:	GHYVELDE le Dimanche 26 septembre 2021
En Flandre Terrienne:	ESTAIRES le Dimanche 10 octobre 2021

- En 2021

En Artois:	St MARTIN Lez TATINGHEM le Lundi 16 août 2021
En Flandre Maritime:	HERZEELE le Samedi 5 Juin 2021
En Flandre Terrienne:	HOUTKERQUE le Samedi 8 mai 2021

Remise des lots fédéraux aux Bénéficiaires pour 2021:

Titulaires pour :	2022 WISMES – KILLEM – TERDEGHEM
	2023 LUMBRES – CAPPELLE La Gde – GODEWAERSVELDE

11.15. Tir du Conseil d'Administration à BAVINCHOVE, le Vendredi 7 mai 2021.

12. Questions diverses ayant été présentées au Conseil d'Administration avant la date du Congrès.

13. Clôture du Congrès.

RENOUVELLEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONGRES DU DIMANCHE 7 MARS 2021 - CANDIDATS

ARTOIS

Candidats Sortants

WIERRE Dominique, Président de la Saint Michel de Houlle, Membre Sortant.

Autres Candidats

REGNIER Cécile, membre des Archers de Lyderic d'Aire Sur La Lys.

SANTRAIN Coralie, Secrétaire de l'Alliance d'Elinghen.

3 Candidats pour 2 sièges à pourvoir.

FLANDRE MARITIME

Candidats Sortants

AGATONGE Jean Claude, Membre de la Guillaume Tell de Bourbourg, Membre Sortant.

TOP Michel, Président de l'Union de Petite Synthe, Membre Sortant.

Autres Candidats

RUBBEN Guillaume, membre de la Saint Sébastien de Ghyvelde.

SPILLEMAECKER Sébastien, Président de la Saint Sébastien d'Esquelbecq.

4 Candidats pour 2 sièges à pourvoir.

FLANDRE TERRIENNE

Candidats Sortants

BEYAERT Philippe, Président des A. R Saint Sébastien d'Armentières, Secrétaire Adjoint Sortant.

DEHONGHER Christian, Secrétaire de la Saint Sébastien de Bailleul, Membre Sortant.

FUMOUX Jean, Président de la Saint Sébastien de Feltre, Vice-Président Sortant.

Autres Candidats

CNOCQUAERT Clément, Président de la Saint Sébastien de Merris.

TORRELLE Jérôme, Président de la Saint Sébastien d'Hondghem.

5 Candidats pour 3 sièges à pourvoir.

EFFECTIF 2020

EVOLUTION DES EFFECTIFS

ARTOIS	SPORTIFS			LOISIRS			S + L Total
	Jeune	Adulte	Total	Jeune	Adulte	Total	
AIRE SUR LA LYS	8	31	39	1	30	31	70
ARQUES	2	22	24	2	20	22	46
AUDRUICQ	3	11	14		6	6	20
BAYENGHEM	6	24	30		2	2	32
BETHUNE		6	6		13	13	19
CALAIS	6	21	27	5	17	22	49
CUCQ	1	16	17	2	9	11	28
ELINGHEN FERQUES	4	41	45	2	9	11	56
EPERLECQUES Arch Réunis	3	11	14		17	17	31
EPERLECQUES B1. MAISON	1	27	28		12	12	40
EPERLECQUES CENTRE	1	11	12	1	12	13	25
FAUQUEMBERGUES		19	19		6	6	25
HEURINGHEM	5	9	14	1	15	16	30
HOULLE	20	57	77			0	77
LIEVIN	6	30	36	1	11	12	48
LILLERS	2	21	23	2	28	30	53
LONGUENESSE		11	11		13	13	24
LUMBRES		12	12	2	35	37	49
MARQUISE	7	19	26		10	10	36
MOULLE		24	24		14	14	38
NIELLES LES ARDRES	1	11	12		7	7	19
RACQUINGHEM	5	14	19	1	10	11	30
RINXENT		12	12		10	10	22
RUMINGHEM	5	19	24		15	15	39
St MARTIN LEZ TATINGHEM	9	19	28		19	19	47
SAINT OMER	11	20	31		13	13	44
SAINT PIERREBROUCC	7	30	37			0	37
SAINT VENANT	2	10	12		20	20	32
SENINGHEM		4	14	18		1	19
SERQUES		4	14	18		4	22
WISMES		2	13	15		4	19
WIZERNES		4	34	38		11	49
TOTAL	129	633	762	20	393	413	1175

ARTOIS	2019	2020	Différence
	Jeune	Adulte	Total
AIRE SUR LA LYS	66	72	-2
ARQUES	40	41	5
AUDRUICQ	24	19	1
BAYENGHEM	37	37	-5
BETHUNE	17	19	0
CALAIS	49	52	-3
CUCQ	27	26	2
ELINGHEN - FERQUES	60	61	-5
EPERLECQUES Archers Réunis	43	32	-1
EPERLECQUES Bleue Maison	41	42	-2
EPERLECQUES Centre	24	24	1
FAUQUEMBERGUES	27	28	-3
HEURINGHEM	39	37	-7
HOULLE	67	78	-1
LIEVIN	65	52	-4
LILLERS	59	57	-4
LONGUENESSE	39	27	-3
LUMBRES	41	49	0
MARQUISE	37	39	-3
MOULLE	38	39	-1
NIELLES Les ARDRES			19
RACQUINGHEM	0	31	-1
RINXENT	24	27	-5
RUMINGHEM	44	46	-7
St MARTIN LEZ TATINGHEM	55	53	-6
SAINT OMER	57	51	-7
SAINT PIERREBROUCC	41	45	-8
SAINT VENANT	30	35	-3
SENINGHEM	19	25	-6
SERQUES	23	21	1
WISMES	23	26	-7
WIZERNES	46	51	-2
TOTAL	1242	1175	-67

MARITIME	SPORTIFS			LOISIRS			S + L Total
	Jeune	Adulte	Total	Jeune	Adulte	Total	
BAMBECQUE		17	17		6	6	23
BERGUES		19	19		0	0	19
BOURBOURG	2	20	22		0	0	22
BRAY DUNES	8	10	18	6	36	42	60
CAPPELLE la GRANDE	5	14	19	5	25	30	49
CAPPELLEBROUCC	6	19	25		0	0	25
COUDEKERQUE BRANCHE	7	22	29		39	39	68
DUNKERQUE Alliance	3	27	30	6	21	27	57
DUNKERQUE Archers Réunis		9	9	6	30	36	45
ESQUELBECQ	5	12	17	4	33	37	54
GHYVELDE	10	31	41	4	39	43	84
HERZEELE	6	45	51	2	17	19	70
HONDSCHOOTE	2	21	23		8	8	31
HOYMILLE	3	24	27		9	9	36
KILLEM	7	20	27		2	2	29
LEFFRINCKOUCKE	11	27	38	3	27	30	68
LOOBERGHE	2	35	37		0	0	37
LOON PLAGE	8	48	56		0	0	56
MILLAM	11	22	33		0	0	33
Pte SYNTHÉ Francs Archers		19	19	5	21	26	45
Pte SYNTHÉ Union	4	15	19		20	20	39
REXPOEDE	1	14	15	1	4	5	20
TETEGHEM	5	22	27		21	21	48
WATTEN	2	23	25		15	15	40
WORMHOUT	3	25	28	2	13	15	43
ZUYDCOOTE	9	17	26	8	29	37	63
TOTAL	120	577	697	52	415	467	1164

FLANDRE MARITIME	2019	2020	Différence
	Jeune	Adulte	Total
BAMBECQUE	25	23	-2
BERGUES	22	19	-3
BOURBOURG	23	22	-1
BRAY DUNES	60	60	0
CAPPELLE LA GRANDE	48	49	1
CAPPELLEBROUCC	26	25	-1
COUDEKERQUE BRANCHE	70	68	-2
DUNKERQUE Alliance	59	57	-2
DUNKERQUE Archers Réunis	47	45	-2
ESQUELBECQ	57	54	-3
GHYVELDE	86	84	-2
HERZEELE	71	70	-1
HONDSCHOOTE	31	31	0
HOYMILLE	34	36	2
KILLEM	27	29	2
LEFFRINCKOUCKE	74	68	-6
LOOBERGHE	37	37	0
LOON PLAGE	51	56	5
MILLAM	26	33	7
PETITE SYNTHÉ Francs Archers	46	45	-1
PETITE SYNTHÉ Union	40	39	-1
REXPOEDE	21	20	-1
TETEGHEM	50	48	-2
WATTEN	44	40	-4
WORMHOUT	47	43	-4
ZUYDCOOTE	63	63	0
TOTAL	1185	1164	-21

EFFECTIF 2020**EVOLUTION DES EFFECTIFS**

TERRIEN	SPORTIFS			LOISIRS			S + L Total
	Jeune	Adulte	Total	Jeune	Adulte	Total	
ARMENTIERES	11	23	34			0	34
ARNEKE	10	39	49	2	4	6	55
BAILLEUL	3	25	28	1	8	9	37
BAVINCHOVE		20	20		10	10	30
BERTHEN	2	23	25			0	25
BOESCHEPE	11	22	33		2	2	35
CAESTRE St Sébastien	7	8	15	2	16	18	33
CAESTRE Union Sportive		7	7		2	2	9
CASSEL	3	40	43		16	16	59
EECKE	2	18	20		1	1	21
ESTAIRES	6	14	20		13	13	33
FLETRE		20	20	3	47	50	70
GODEWAERSVELDE	3	27	30	2	8	10	40
HAZEBROUCK	14	42	56		11	11	67
HONDEGHEM	3	12	15	2	16	18	33
HOUTKERQUE		26	26	3	15	18	44
LILLE	1	13	14	7	42	49	63
MERRIS	1	10	11	4	26	30	41
MERVILLE	7	20	27		16	16	43
OUDEZEELE	4	14	18		10	10	28
PERENCHIES		3	3		15	15	18
RENESCURE	7	20	27	2	5	7	34
SAINT SYLVESTRE CAPPEL	3	24	27		11	11	38
STEEVENVOORDE St Sébastien	7	67	74		4	4	78
TERDEGHEM Archers Réunis	5	22	27	2	12	14	41
WALLON CAPPEL	1	16	17	1	3	4	21
WATTRELOS	7	28	35	1	18	19	54
WINNEZEELE		14	14	2	13	15	29
TOTAL	118	617	735	34	344	378	1113

FLANDRE TERRIENNE	2019	2020	Différence
ARMENTIERES	40	34	-6
ARNEKE	54	55	1
BAILLEUL	43	37	-6
BAVINCHOVE	44	30	-14
BERTHEN	26	25	-1
BOESCHEPE	34	35	1
CAESTRE Saint Sébastien	33	33	0
CAESTRE Union Sportive	6	9	3
CASSEL	60	59	-1
EECKE	25	21	-4
ESTAIRES	34	33	-1
FLETRE	68	70	2
GODEWAERSVELDE	41	40	-1
HAZEBROUCK	63	67	4
HONDEGHEM	30	33	3
HOUTKERQUE	45	44	-1
LILLE	68	63	-5
MERRIS	31	41	10
MERVILLE	49	43	-6
OUDEZEELE	28	28	0
PERENCHIES	20	18	-2
RENESCURE	28	34	6
SAINT SYLVESTRE CAPPEL	42	38	-4
STEEVENVOORDE	75	78	3
TERDEGHEM Archers Réunis	39	41	2
WALLON CAPPEL	24	21	-3
WATTRELOS	55	54	-1
WINNEZEELE	31	29	-2
TOTAL	1136	1113	-23

TOTAL EFFECTIF 2020**EVOLUTION DES EFFECTIFS**

TOTAL Général	367	1827	2194	106	1152	1258	3452	TOTAL Général	3563	3452	-111
----------------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------	-------------	----------------------	-------------	-------------	-------------

COUPE JEAN MARIE WAELS 2021

Le tirage au sort du tour préliminaire, aura lieu au Driehoëk, le Dimanche 7 Mars, lors du Congrès.

Calendrier de la coupe Jean Marie WAELS 2021 :

- 1° Tour : jusqu'au jeudi 13 Mai
- 2° Tour : jusqu'au jeudi 17 Juin
- 3° Tour : jusqu'au jeudi 15 Juillet
- 4° Tour : jusqu'au jeudi 12 Août
- 5° Tour : jusqu'au jeudi 2 Septembre.

Finale : le samedi 11 Septembre sur le stand d'Herzeele St Sébastien.

CALENDRIER DES PARUTIONS DU JOURNAL L'ARCHER EN 2021

MARS	2 numéros	Mercredi 10 Mars Mercredi 24 Mars
AVRIL	2 numéros	Mercredi 7 Avril Mercredi 21 Avril
MAI	4 numéros	Mercredi 5 Mai Mercredi 12 Mai Mercredi 19 Mai Mercredi 26 Mai
JUIN	5 numéros	Mercredi 2 Juin Mercredi 9 Juin Mercredi 16 Juin Mercredi 23 Juin Mercredi 30 Juin
JUILLET	4 numéros	Mercredi 7 Juillet Mercredi 14 Juillet Mercredi 21 Juillet Mercredi 28 Juillet
AOUT	4 numéros	Mercredi 4 Août Mercredi 11 Août Mercredi 18 Août Mercredi 25 Août
SEPTEMBRE	3 numéros	Mercredi 1er Septembre Mercredi 15 Septembre Mercredi 29 Septembre
OCTOBRE	2 numéros	Mercredi 13 Octobre Mercredi 27 Octobre
JANVIER	1 numéro	Mercredi 26 Janvier 2022

SOIT 28 NUMEROS

COMPTE RENDU - REUNION DE COMITE UAANF DU 9 OCTOBRE 2019

Présents : Messieurs Hubert MURRAY, Jean FUMOUX, Emile HOEDTS, Christophe DOUILLY, Pascal KACZMARSKI, Philippe BEYAERT, Philippe POTTIEZ, Dominique WIERRE, Georges GOSSAERT, Christian DEHONGER, Régis DUJARDIN, Christian SMAGGHE, Nicolas GODIN, Christophe OURDOUILLIE, Michel TOP, Joël VANHEE, Loïc LAMBRECQ, Mesdames Delphine DELAETER et Cécile DEICKE.

Absent excusés : Messieurs Jean Claude AGATONGE et Jérôme RUBBEN,

Début de la réunion : 19h15

- ⊕ Compte-rendu n° 3 du 7 août 2020 ➔ Approuvé
- ⊕ Compte rendu de bureau n°3 du 2 octobre 2020 ➔ Approuvé

1. COURRIERS REÇUS PAR LE PRESIDENT :

⊕ DE JEROME TORRELLE

Qui présente sa candidature pour un poste d'administrateur au sein de l'UAANF pour le secteur Terrien.

⊕ DE BRAM UVYN

Qui annonçait l'annulation du tir des 3 comités

⊕ DE GUILLAUME RUBBEN

Qui nous fait part de son inquiétude concernant la survie de son commerce de tir à l'arc, ainsi que de la continuité des perches mobiles

⊕ DE JEROME RUBBEN

Qui transmet le courrier de la mairie de CAPPELLE la GRANDE confirmant qu'une perche sera installée lors des travaux qui seront réalisés.

⊕ DES ARCHERS DU SAONOIS (72 - SARTHE)

Qui demandent des renseignements sur les perches car ils souhaitent créer une société de tir à la perche verticale

⊕ DE MICHEL HEDUY

Qui nous informe de l'installation de ses 2 perches

⊕ DE CHRISTIAN BAYART

Qui demande pour faire les rencontres fédérales le weekend du 21-22 août car lors du weekend du 15 août auront lieux les championnats d'Europe.

2. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU COMITE :

- | | | |
|--------------|---|---|
| ⊕ Artois : | Cécile DEICKE
Dominique WIERRE | ➔ Ne se représente pas
➔ Se représente |
| ⊕ Maritime : | Jean Claude AGATONGE
Michel TOP | ➔ Se représente
➔ Se représente |
| ⊕ Terrien : | Philippe BEYAERT
Christian DEHONGER
Jean FUMOUX | ➔ Se représente
➔ Se représente
➔ Se représente |

3. COMPTES RENDUS :

a) DU SECRETAIRE GENERAL

- ⊕ Il a passé une annonce dans le journal pour proposer des annonces pour les tirs d'hiver à 15€, dans le but que les sociétés puissent annoncer leurs tirs et les modalités d'organisation.
- ⊕ Il a reçu un document de la société de RACQUINGHEM concernant l'inscription en coupe d'Artois pour 2021, dans le but de confirmer ou non l'inscription des équipes de 2020. Ce document passera dans le journal l'archer.
- ⊕ *Concernant la coupe Terrienne, il reprendra le texte paru lors de l'annulation pour faire le rappel aux sociétés du Terrien*

b) DU TRESORIER GENERAL

- ⊕ Il nous donne les comptes au 9 Octobre 2020 :

c) DU SECRETAIRE ADMINISTRATIF

- Il nous donne l'état des effectifs au 9 octobre 2020 :
- Il n'a pas encore reçu les cartes des tirs de championnat de certaines sociétés.
- Il y aura un problème avec les tirs fédéraux et conseil général de 2 sociétés, car il y aura 1 fédéral et 1 conseil général le même jour ➔ *L'UAANF sera souple en 2021 sur certaines organisations et accordera les tirs le même jour si nécessaire*
 - Il a préparé les documents à distribuer lors du calendrier et nous fait part du contenu de ceux-ci : Cotisations assurance 2021 : 6,00 €
- La réunion de calendrier du 16 octobre au DRIHOECK est annulée à cause de l'arrêté préfectoral interdisant les regroupements. Pour cette année, en attendant une éventuelle réunion qui pourrait avoir lieu si la situation s'améliore. L'enveloppe avec les documents distribués ce jour-là sera alors envoyée à chaque société. Ainsi, des premiers arrangements pourront se faire pour l'organisation des tirs. Un encart sera mis dans le journal l'archer pour prévenir les sociétés.
- La société de RACQUINGHEM se propose pour l'organisation des rencontres fédérales en 2025
- Arrangement entre MERRIS et MOULLE qui inversent leurs années pour les organisations des rencontres fédérales, ce qui donne MOULLE en 2023 et MERRIS en 2024

d) DU RESPONSABLE ASSURANCE

- Absent ce jour, il nous fait part qu'il n'y a pas eu de nouveaux sinistre cette année

4. QUESTIONS / POINTS A REGLER

- Voir tableau

5. QUESTIONS DIVERSES

- Drapeau : voir à s'assurer de sa disponibilité même quand le président détenteur est en vacances
- Cartes de visite : certains n'en ont plus. Voir à faire des cartes de visite personnalisées avec le nom. Cela sera vu après le congrès 2021
- Championnat d'hiver : Avec les restrictions en nombre de personne, peu de sociétés pourront en organiser.
 - Faut-il faire un classement cette année ? Une saison d'hiver sans classement risque de bloquer la sortie des archers !
 - Emile va passer un message par mail pour savoir quelles sont les sociétés qui organisent des tirs d'hiver. À la suite de cela, un message paraîtra dans le journal pour demander si des sociétés souhaitent organiser des tirs dans les dates qui deviendront disponibles.
- Georges GOSSAERT se verra attribué la médaille d'argent de la jeunesse et des sports. Cécile DEICKE et Dominique WIERRE recevront quant à eux, la médaille de bronze.
- Courrier de Guillaume RUBBEN concernant la situation de son entreprise et la situation des perches mobiles :
 - L'UAANF ne peut pas réclamer de l'argent aux archers pour les reverser à un commerçant
 - L'UAANF pourrait acheter une perche à Guillaume (sur remorque), gardiennée et mise en place par Guillaume au besoin. Elle serait assurée, entretenue et contrôlée par l'UAANF. Mise à disposition gratuite pour les compétitions. Pourrait être utilisée par Guillaume pour les tirs de championnat mais gratuite pour les archers et déplacement à régler par la société.
 - L'UAANF lui avait proposé d'établir un contrat pour la mise à disposition des perches mobiles lors des grandes compétitions, proposition qui n'avait pas été finalisée à l'époque, mais qui pourrait être reformulée rapidement.
 - *Un courrier pourrait lui être adressé en proposant tout d'abord un contrat, puis l'achat d'une perche, et enfin l'achat d'une perche et un contrat. Ceci dans le but de connaître son avis avant de l'inviter à une réunion pour discuter de ces propositions.*
- Concernant l'argenterie, Jean a obtenu une remise de 15% sur des anciens modèles que le fabricant avait encore en stock, il tiendra compte de cette opportunité pour sa prochaine commande.
- Assiettes de la coupe WAELS ➔ Voir à supprimer quelques nuages et écrire « Coupe Jean Marie WAELS » en plus petit

Fin de réunion : 22h00

Prochaine réunion :

- Bureau : Vendredi 8 janvier 2021 à WATTEN
- Comité : Vendredi 15 janvier 2021 à LILLERS

**Le Secrétaire Général
Pascal KACZMARSKI**

**Le Secrétaire Général Adjoint
Philippe BEYAERT**

COUPE D'ARTOIS 2021 - RACQUINGHEM

Bulletin d'engagement en COUPE D'ARTOIS Saison 2021

ASSOCIATION :, De :

Signature du Président

Bonjour, veuillez me confirmer le nombre d'équipe engagée pour la coupe d'Artois 2021 ainsi que les capitaines en sachant que les montants ont été payés en 2020 et qu'il n'y aura pas de mise à payer s'il n'y a pas de changement

Nom et n° téléphone des capitaines :

Equipe A :

Equipe B :

Equipe C :

Equipe D :

Equipe E :

Equipe F :

Bulletin à renvoyer au Président de Racquinghem

Mr Maquaire Dominique
4, Clos des Lilas
62570 Hallines

Avant le 15 Février 2021 Dernier délai

Archerie Des Flandres
Guillaume RUBBEN
TOUT POUR LE TIR A L'ARC

2 Place du Docteur J-M Ryckewaert
59114 Steenvoorde

Tél : 03.28.44.37.32
archeriedesflandres@gmail.com

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Mercredi de 9h à 11h30 et de 14h30 a 18h30
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Lundi et Samedi uniquement sur rendez-vous

COUPE MARITIME 2021 – UNION DE BRAY DUNES

Suite à sa victoire en 2019, la société des archers l'Union de BRAY DUNES est chargée de l'organisation de la Coupe Maritime en 2021.

Le tirage au sort du tour préliminaire (ou du premier tour au cas où il n'y aurait pas de tour préliminaire) aura lieu le dimanche 07 MARS à Caestre.

Les inscriptions sont à adresser, à l'aide du bulletin ci-dessous, avant le 28 février 2021, à :

Jérôme RUBBEN , 13 Allée des coquelicots 59254 GHYVELDE
jerome.rubben@orange.fr Tel : 06 63 74 55 64

Pas de paiement à l'inscription, il sera fait ultérieurement en tenant compte des inscriptions perçues l'année passée.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments amicaux et sportifs.

J. RUBBEN

P.S. : le calendrier de déroulement de la compétition sera communiqué le jour du Congrès UAANF.

Société :			
	NOM Prénom du capitaine	Tel fixe	portable
Equipe A			
Equipe B			
Equipe C			
Equipe D			
Equipe E			
Equipe F			

Bulletin à renvoyer (par mail ou courrier) à Jérôme RUBBEN avant le 28/02/2021. Merci